



**CONVENTION
LAÏQUE 2022**
(RE)FAIRE SOCIÉTÉ

**Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention
Régionale CAL/Luxembourg :
Thématique : « Séparation Eglise-Etat : la liberté d'expression »**

Activité : Animation Séparation Eglise-Etat- Liberté d'expression- groupe 1

Date : 05-05-22

Lieu : Libramont

Organisation/partenaires si autre que la régionale : -

Nombre de participants : 14

Rapport transmis par : Catherine Bernard

Autres précisions : -

Réflexions :

- Les éléments qui peuvent heurter : pédophilie, rire de l'apparence physique, d'un handicap, banalisation (ex : extrême droite), Shoah, vulgarité, ramener tout un groupe social à un stéréotype.
- Sur certaines blagues, il semble qu'on rit plus des préjugés en eux-mêmes plutôt que des groupes victimes de ces préjugés.
- Grande subjectivité dans ce qui heurte ou pas : tout peut être drôle ou pas selon le cas.
- Pas de liste de critères clairs de ce qui peut être dit ou pas. Cela dépend du contexte, de qui l'énonce, de qui on se moque ou on critique, du support, etc. Sujet à interprétation, même au niveau légal.

Questions :

- Ne sommes-nous pas dans une époque plus 'bien-pensante' ?
- Est-ce normal de revenir sur des faits du passé et de les juger à l'aune de nos valeurs actuelles ?
-
-

Propositions :

- Axer sur l'éducation à la liberté d'expression plutôt que sur la répression.
-
-
-

Formulaire à adapter, à compléter et à renvoyer le plus tôt possible après l'activité à :

Vincent DUFOING, Directeur de la Cellule Projets Communautaires du CAL
vincent.dufoing@laicite.net - 0475/87.01.65

Merci d'avance !